



CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE CALEDONIE



Annexe : Rapport de Bruit

Dossier de demande d'autorisation simplifiée d'exploiter

Entrepôts logistiques

Commune de Nouméa

2015 CAPSE 645-01 DDAES rev0
Février 2016

Dossier au titre du code de l'environnement de la province Sud



MGC

CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT

3, rue Dolbeau – ZI Ducos – BP 12 377 – 98 802 Nouméa Cedex
Tel. : 25 30 20 – Fax : 28 29 10 – E-mail : capse.nc@capse.nc
SARL au capital de 1 000 000 francs CFP – RIDET 674 200.001

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev 0	12/02/2016	A.BASTONERO	C.DELORME	C.DELORME		Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalents qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

SOMMAIRE

1	LOCALISATION DU SITE	3
1.1	SITUATION GEOGRAPHIQUE	3
1.2	LOCALISATION DES POINTS DE MESURES	4
1.3	CONFORMITE REGLEMENTAIRE	5
2	CARACTERISATION DES NIVEAUX SONORES	5
2.1	VALEURS GUIDES ET CADRE REGLEMENTAIRE	5
2.2	CAMPAGNE DE MESURES	6
3	INTERPRETATION DES DONNEES ET CONCLUSION.....	10
3.1	INTERPRETATION.....	10
3.2	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	12

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Emergences admissibles dans les ZER (Zones à émergence réglementée).....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 2 : Ordres de grandeur des niveaux sonores rencontrés dans la vie courante</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 3 : Conditions de réalisation de la campagne de caractérisation des niveaux sonores.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 4 : Résultats de la campagne de mesurage en limite de propriété.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 5 : Résultats de la campagne de mesurage en ZER.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 6 : Emergence calculée en ZER</i>	<i>11</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Situation géographique des entrepôts logistiques.....</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2 : Localisation des points de mesures de bruit.....</i>	<i>4</i>

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

1 LOCALISATION DU SITE

1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les deux entrepôts de stockage sont situés à proximité de l'aérodrome de Magenta, dans la commune de Nouméa.

Ils se trouvent à cheval sur trois parcelles cadastrales (NIC : 651537-1113 ; NIC : 651537-1048 ; NIC : 651537-2004). Ils sont délimités :

- A l'Est, par la rue Roger GERVOLINO,
- au Sud, par des habitations,
- au Nord, par la Société d'Import Automobile (SIA),
- à l'Ouest, par des habitations (proximité immédiate) et l'école Albert Perraud (plus éloignée).

L'accès à l'entreprise se fait par la rue GERVOLINO.

Le plan de situation du projet est présenté à la Figure 1.

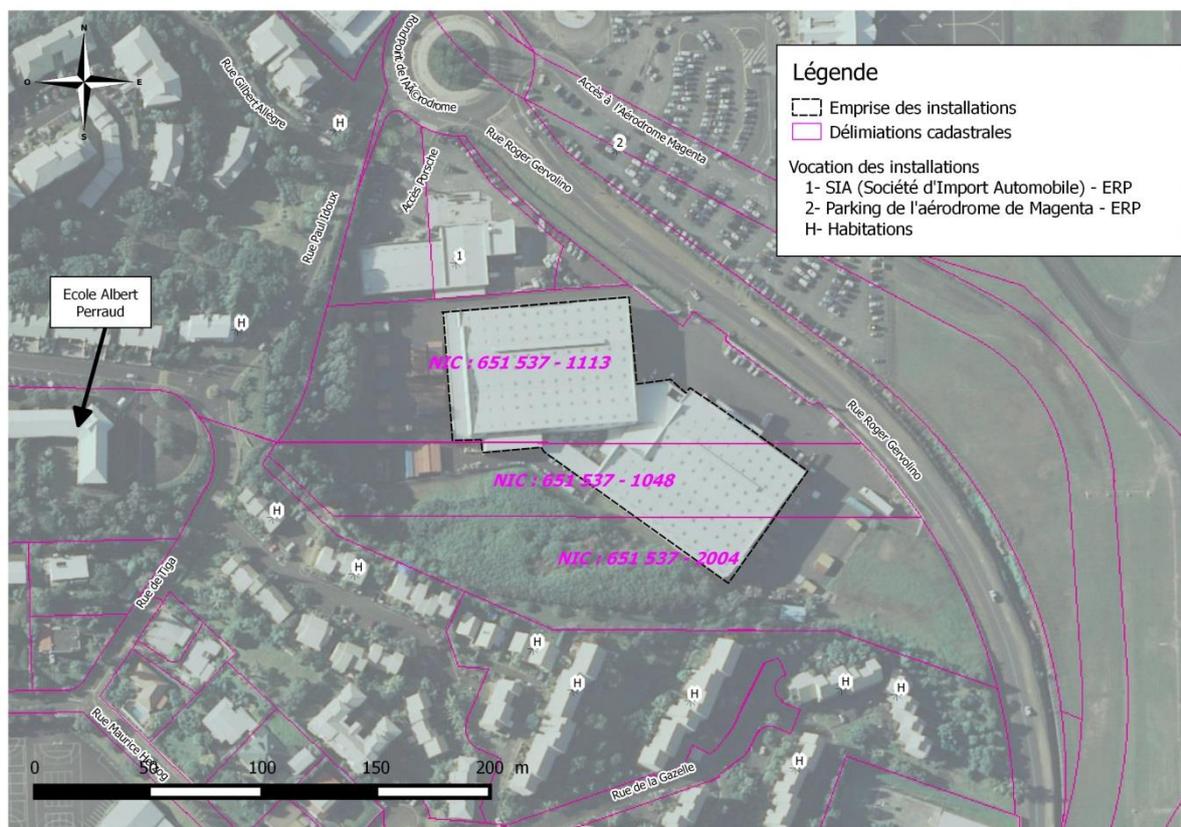


Figure 1 : Situation géographique des entrepôts logistiques

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

1.2 LOCALISATION DES POINTS DE MESURES

Les deux entrepôts serviront d'entrepôts logistiques pour la société MGC. Les équipements bruyants sont les équipements suivants :

- 11 gerbeurs,
- 6 chariots avec fourche frontal,
- 6 transpalettes électriques,
- 6 chariots à conducteur porté.

Trois points de mesures ont été sélectionnés : un point de mesure en en Zone à Emergence Réglementée (ZER), un point en limite de propriété à proximité du voisin SIA (LP1), et un dernier point en limite de propriété limitrophe des habitations au Sud de la parcelle (LP2). Leur localisation est présentée sur la Figure 2.

Ainsi, les points de mesure ont été sélectionnés autour du site pour l'acquisition des mesures de bruit:

- Le point ZER, au niveau de la zone de chargement des camions,
- Le point LP1, au niveau du plus proche voisin,
- Le point LP2, au niveau de la zone de déchargement des camions.



Figure 2 : Localisation des points de mesures de bruit

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

1.3 CONFORMITE REGLEMENTAIRE

Selon les prescriptions de la Délibération n° 741-2008/APS du 19 septembre 2008 relative à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement, les émissions sonores ne doivent pas engendrer une émergence supérieure aux valeurs admissibles fixées dans les zones où celles-ci sont réglementées (Cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Emergences admissibles dans les ZER (Zones à émergence réglementée)

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée incluant le bruit de l'établissement	Emergence admissible pour la période allant de 6 heures à 21heures, sauf dimanche et jours fériés	Emergence admissible pour la période allant de 21 heures à 6 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés
35 dB(A) < Niveau ≤ 45 dB(A)	6 dB(A)	4 dB(A)
Niveau > 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

Par ailleurs, cette délibération précise que les niveaux sonores ambiants en limite de propriété ne peuvent excéder les valeurs suivantes (sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite) :

- 70 dB pour la période de jour
- 60 dB pour la période de nuit

2 CARACTERISATION DES NIVEAUX SONORES

2.1 VALEURS GUIDES ET CADRE REGLEMENTAIRE

A titre indicatif, il est utile de rappeler les ordres de grandeurs des niveaux sonores rencontrés dans la vie courante (cf. Tableau 2).

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

Tableau 2 : Ordres de grandeur des niveaux sonores rencontrés dans la vie courante

Type de bruit	dBA	Sensation Auditive	Conversation
Bruissement de feuilles	15	Calme	Voix normale
Chuchotements	30		
Bureau calme	45		
Conversation normale	60		
Restaurant bruyant	70	Bruyant mais supportable	Voix assez forte
Dactylographie	75		Difficile
Camion	80		
Atelier de couture	90	Difficilement supportable	Obligation de crier
Moto	95		
Marteau Piqueur	100		
Boîte de nuit	105		
Klaxon puissant	120		
Avion à réaction	140		

2.2 CAMPAGNE DE MESURES

2.2.1 Acquisition des niveaux sonores

L'acquisition des niveaux sonores a été réalisée avec un sonomètre expert de classe I selon la norme de mesurage NF S 31-010 (caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement) et conformément aux dispositions de la délibération n°741-2008/BAPS du 19 septembre 2008 relative à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement. Les mesures ont été réalisées pendant une durée de 30 mn chacune.

2.2.2 Caractérisation du bruit ambiant et résiduel

- **Bruit ambiant**

Une campagne de caractérisation des niveaux sonores ambiants a été réalisée par CAPSE NC, les 10 et 11 février 2016 en limite de propriété pour les points LP1 et LP2 (Figure 2), ainsi qu'au niveau de la ZER potentiellement la plus impactée. Les mesures ont eu lieu de jour comme de nuit.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

Les mesures de bruit ambiant ont été réalisées dans des conditions météo favorables, avec majoritairement un ciel dégagé et un vent faible à moyen. L'impact des effets météorologiques sur le niveau sonore enregistré varie suivant les lieux et les heures de mesure (cf. **Fiches de terrain disponibles à la fin du rapport**).

- **Bruit résiduel**

La mesure du niveau sonore résiduel¹ est nécessaire au niveau du point ZER pour le calcul de l'émergence (en comparaison avec les mesures du niveau sonore ambiant prises en ce point).

La mesure de bruit résiduel a été réalisée dans des conditions météo avec un ciel globalement dégagé et un vent faible. L'impact des effets météorologiques sur le niveau sonore enregistré varie suivant les heures de mesure (cf. **Fiches de terrain**).

Les caractéristiques des points de mesurage sont présentées dans le tableau ci-dessous. La position des points de mesure est conforme à la norme NF S 31-010, relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement.

Les mesures de bruit ambiant ont été réalisées pendant une période d'activité normale de la société MGC (équipements logistiques en activité).

Les informations recueillies durant la campagne sont résumées dans le tableau ci-dessous.

¹ Bruit résiduel : bruit ambiant en l'absence du (des) bruit(s) particulier(s), objet de la requête considérée. Le bruit particulier étant constitué de l'ensemble des bruits émis par l'établissement considéré.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

Tableau 3 : Conditions de réalisation de la campagne de caractérisation des niveaux sonores

	Objectif de la campagne	Stations	Période d'acquisition	Sources de bruit identifiées	Conditions météorologiques
Mesures en semaine	Caractérisation des niveaux de bruit ambiant en limite de propriété	LP1	Jour : Le 10/02/16 De 7h39 à 8h09	Passage de divers véhicules (poids lourds, véhicules légers, chargeuses) Bruits émanant du voisin (discussion, lavage de voitures, radio)	Ciel dégagé Vent faible peu contraire
			Nuit : Le 11/02/16 De 5h23 à 5h53	Avions préparation au décollage	Ciel dégagé Vent moyen contraire
		LP2	Jour : Le 10/02/16 De 6h50 à 7h20	Multiples avions en préparation au décollage / préparation d'un hélicoptère au décollage Circulation de véhicules sur le terrain du projet	Ciel dégagé Vent faible portant
			Nuit : Le 11/02/16 De 4h34 à 5h04	Voitures circulant sur la rue Gervolino Vent dans les arbres	Ciel dégagé Vent moyen peu portant
	Caractérisation des niveaux de bruit ambiant en ZER	ZER	Jour : Le 10/02/16 De 6h04 à 6h34	Nombreux décollages d'avions Hélicoptère avec hélice en marche Circulation de voitures sur la rue Gervolino	Ciel dégagé Vent faible peu portant
			Nuit : Le 10/02/16 De 5h07 à 5h37	Camion en déchargement au lancement de la mesure ; Chant des oiseaux ; Décollage avions ; Activités dans le lotissement (véhicules, cris)	Ciel dégagé Vent faible peu portant
	Caractérisation des niveaux de bruit résiduel en ZER	ZER	Jour : Le 10/02/16 De 17h01 à 17h31	Activités du lotissement (discussion, radio, véhicules, aboiements...) Décollages d'avions	Ciel nuageux Vent faible peu portant
			Nuit : Le 10/02/16 De 4h20 à 4h50	Oiseaux, grillons. Passages ponctuels de véhicules (ZER)	Ciel dégagé Vent faible peu portant

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

Le microphone est équipé d'une protection « tout temps » et est relié à un sonomètre intégrateur de classe I. La chaîne de mesure (sonomètre + microphone) a été calibrée avant et après les mesures, sans qu'aucune dérive particulière n'ait été constatée.

L'enregistrement est effectué en continu par la méthode des LAeq courts (1s), permettant une analyse statistique fine des niveaux sonores et le codage éventuel d'événements parasites lorsque ceux-ci sont clairement identifiables. Autrement dit, chaque seconde, le sonomètre stocke un niveau sonore, et ceci durant toute la période de mesure (30 mn).

2.2.3 Traitement des données

Les mesures brutes sont analysées finement et sont ensuite traitées par échantillons de 30 minutes.

Le LAeq (niveau sonore équivalent pondéré A) a été retenu car il prend en compte l'ensemble des bruits enregistrés, y compris les bruits très ponctuels, comme les passages de véhicules. Toutefois, dans certains cas (périodes calmes caractérisées par des augmentations très brèves des niveaux sonores lors de passages intermittents de véhicules par exemple), d'autres indicateurs acoustiques (niveaux acoustiques fractiles LA50 et LA90) sont proposés dans la réglementation, pour une meilleure caractérisation sonore et une meilleure prise en compte des perturbations sonores.

Tableau 4 : Résultats de la campagne de mesure en limite de propriété

Bruits ambiants mesurés en limite de propriété			
Stations et conditions	LAeq en dB(A)	LA50² en dB(A)	LA90³ en dB(A)
LP1 jour	62,1	56,8	53,3
LP1 nuit	56,4	53,9	44,9
LP2 jour	68,5	65,1	52,7
LP2 nuit	51,1	45,3	35,6

² LA50,1s : c'est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 50% de l'intervalle de mesurage avec une durée d'intégration égale à 1s.

³ LA90,1s : c'est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 90% de l'intervalle de mesurage avec une durée d'intégration égale à 1s.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

Tableau 5 : Résultats de la campagne de mesurage en ZER

Bruits ambiants mesurés en limite de propriété				Différence LAeq et LA50
Station et conditions	LAeq en dB(A)	LA50 ² en dB(A)	LA90 ³ en dB(A)	
ZER ambiant jour	58,7	50	47,3	/
ZER ambiant nuit	56,6	50,3	46	/
ZER résiduel jour	60,6	52,5	46,5	8,1
ZER résiduel nuit	41,8	40,3	35	1,5

Nota : Sont surlignés en gras les différences (LAeq-L50) supérieures à 5dB(A).

Les résultats de l'étude acoustique présentés sous forme de fiche de relevé du niveau sonore sont présentés à la fin du rapport (Cf. **Fiches de terrain**).

3 INTERPRETATION DES DONNEES ET CONCLUSION

3.1 INTERPRETATION

Les mesures réalisées au niveau des limites de propriété entre les entrepôts logistiques de la société MGC et son voisinage révèlent une atmosphère sonore relativement bruyante relative à une zone d'activités. En effet si l'on considère le niveau sonore mesuré au point LP1 de jour, le bruit mesuré est essentiellement dû à la circulation de divers véhicules sur l'emprise du projet, aux bruits émanant du voisin immédiat (concessionnaire de véhicules) ainsi qu'à la circulation sur la rue Gervolino (trafic dense).

Les niveaux sonores mesurés en limites de propriété sont également impactés par la proximité du site avec l'aéroport de Magenta. En effet, en LP2 de jour (tout comme la mesure du niveau sonore en LP1 de nuit) le bruit mesuré est essentiellement impacté par les multiples avions en préparation au décollage.

L'ambiance sonore n'est donc pas uniquement imputable à l'activité de la société MGC, mais aussi aux activités voisines immédiates ainsi qu'aux activités de l'aéroport de Magenta plus éloigné.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

En ce qui concerne les mesures réalisées en ZER, il est à rappeler la règle suivante :

Lorsque la différence entre le LAeq et LA50 (Cf. **Tableau 5**) est supérieure à 5dB(A), ceci met en évidence un niveau sonore perturbé par des bruits brefs (allers et venues des véhicules, paroles, décollage d'un avion...).

Lorsque la différence LAeq - LA50 est supérieure à 5 dB(A) pour la mesure du **bruit résiduel**, on utilise comme indicateur d'émergence la différence entre les indices fractiles **L50** calculés sur le bruit ambiant et le bruit résiduel (Délibération n°741-2008/APS du 19/09/2008).

Pour le bruit ambiant **de jour** au point ZER, nous utiliserons donc les valeurs suivantes :

Bruit résiduel de l'installation : LA50 = 52,5 dB(A)

Bruit ambiant de l'installation : LA50 = 50 dB(A)

En résumé, les niveaux sonores mesurés à proximité du projet (LP et ZER) sont impactés par les activités voisines (voisins immédiats, aéroport de Magenta, trafic sur la rue Gervolino).

3.1.1 Comparaison avec les valeurs réglementaires

- Calcul de l'émergence en ZER

L'émergence est la différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel (opération arithmétique). L'émergence calculée est donnée dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Emergence calculée en ZER

Zone à Emergence Réglementée	Emergence calculée en dB(A)
Jour	2,5
Nuit	14,8

Les émergences **calculées en ZER respectent la valeur réglementaire de 5 dB(A)** en semaine en période diurne (Cf. tableau ci-dessus), **mais pas en période nocturne.**

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

- Limite de propriété

Tous les niveaux sonores ambiants respectent les valeurs admissibles selon la Délibération n° 741-2008/APS du 19 septembre 2008.

3.2 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- Conclusion

La zone d'activité est globalement assez bruyante (niveau sonore ambiant en limites de propriété compris entre 60 et 70 dB(A)). Les entrepôts logistiques sont situés à proximité d'un axe passant, la rue Gervolino.

Les niveaux sonores en limite de propriété respectent les valeurs admissibles réglementaires.

L'émergence calculée en ZER est conforme pour la période diurne mais pas pour la **période nocturne**. En effet, il est à rappeler que la mesure du bruit résiduel de nuit en ZER a eu lieu avant le démarrage des activités de l'aérodrome de Magenta (avant 5h du matin). Alors que l'aérodrome était en fonctionnement normal lors de la mesure du bruit ambiant de nuit (après 5h du matin). Ce qui explique l'émergence importante constatée. De plus, le niveau sonore ambiant de nuit a été « augmenté » du fait qu'un camion était en déchargement au lancement de la mesure.

En résumé : le niveau sonore résiduel nocturne est anormalement bas, et le niveau sonore ambiant nocturne est assez élevé, d'où l'émergence importante constatée en période nocturne. Ce résultat est donc à pondérer car la nuisance sonore ainsi mesurée n'est pas uniquement imputable à l'activité de la société MGC.

Pour limiter la nuisance au niveau de cette ZER une des mesures pouvant être appliquée serait d'**éteindre le moteur des camions** pendant la durée du déchargement en période nocturne (de 5h à 6h du matin). Dans notre cas le camion est resté en marche quasiment tout le temps de la mesure (30mn). Nous étions donc dans le cas le plus défavorable.

Toutes les mesures de bruit sont réglementaires (limites de propriété et calcul de l'émergence en période diurne), sauf le calcul de l'émergence en période nocturne – ce résultat étant à pondérer.

Il est recommandé d'arrêter le moteur des camions pendant les phases de déchargement des camions entre 5h et 6h du matin.

	DOC – N°	CAPSE – 2015 – 645 – 01 – DDAs REV0
	TYPE	ANNEXE – RAPPORT DE BRUIT
Titre	Entrepôt MGC – Commune de Nouméa	

FICHES DE TERRAIN

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: LP1 jour

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 7h39 Heure d'arrêt : 8h09 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

Voiture / camion / bus / camion poubelle

Conversation / cri / parole

Musique / radio / télévision

Climatisation / installation d'arrosage automatique

Oiseaux / chiens

Feux d'artifices / tirs de mine

Industrie

Autres : aérodrome de Magenta en bruit de fond / activité du concessionnaire (lavage de véhicule au karsher)

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages

complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations

comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

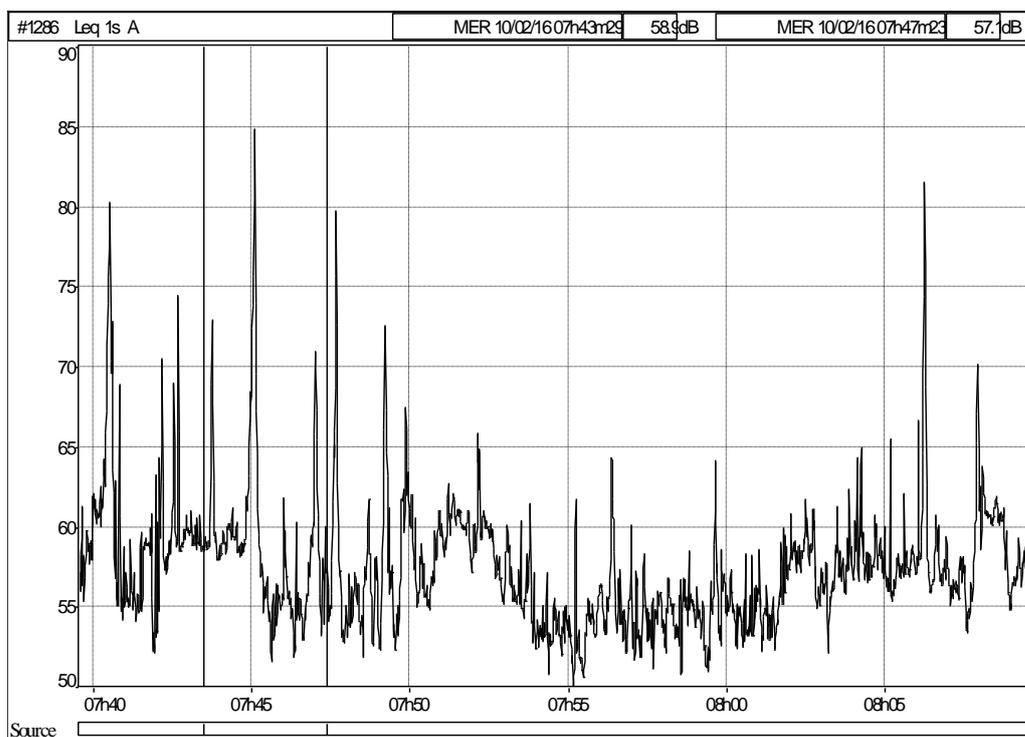
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait2							
Début	10/02/16 07:39:35							
Fin	10/02/16 08:09:35							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	62,1	50,0	84,8	53,3	56,8



Circulation :

- Passage de PL (7h44 ; 7h47 ; 8h05) + passage VL et chargeuses (assez fréquent)

Bruits émanant du voisin (concessionnaire de voitures) :

- Discussion entre les employés ;
- Lavage de voitures au karsher ;
- Radio : allumée dès 8h jusqu'à la fin de la mesure

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: LP1

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 11/02/2016

Mesure de bruit réalisée par : MQ

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 5h23 Heure d'arrêt : 5h53 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description : Voitures et avions de l'aérodrome de Magenta, vent dans les drapeaux à 10m du point de mesure

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres : Avions préparation au décollage : 5h28 et 5h38

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages

complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations

comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

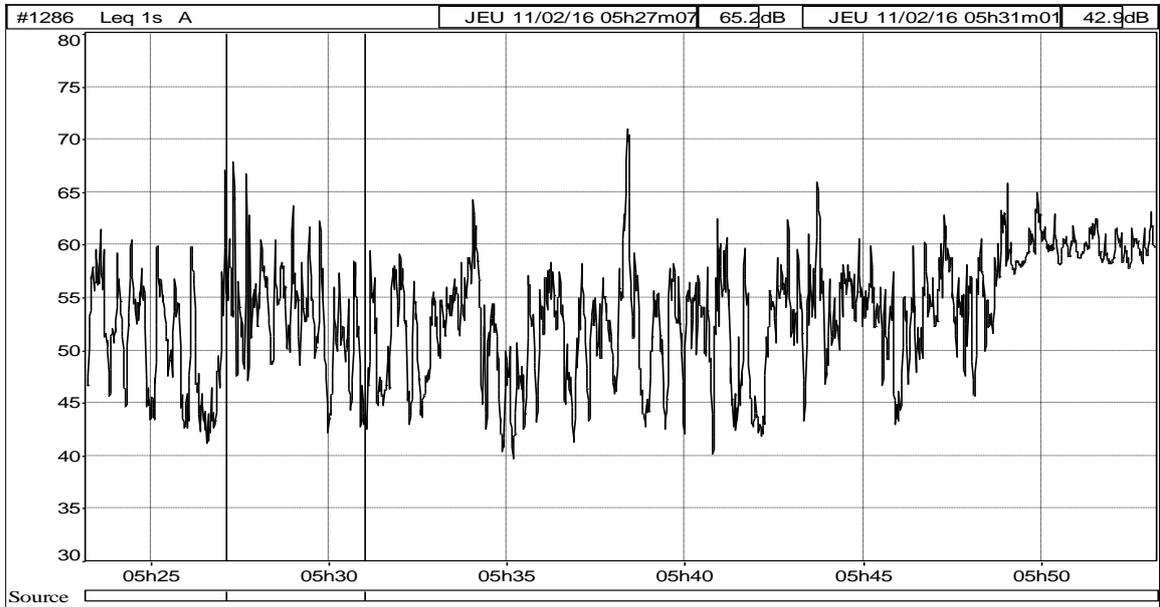
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait1							
Début	11/02/16 05:23:13							
Fin	11/02/16 05:53:13							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	56,4	39,7	71,0	44,9	53,9



Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: LP2 jour

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 6h50 Heure d'arrêt : 7h20 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres : aérodrome de Magenta à proximité du point de mesure

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

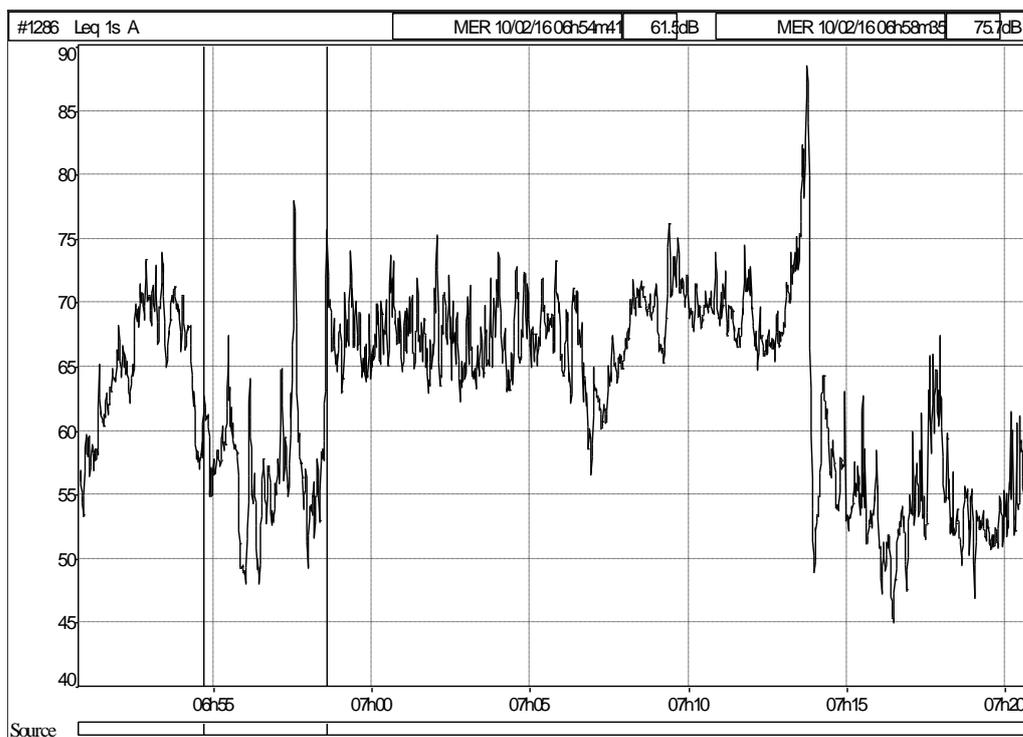
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait1							
Début	10/02/16 06:50:47							
Fin	10/02/16 07:20:47							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	68,5	45,0	88,5	52,7	65,1



Circulation :

- Départ de voiture (6h50)
- Circulation d'1 VL et d'une chargeuse sur le terrain du projet (7h15)
- Sirène ? (7h15)

Aérodrome :

- Préparation au décollage d'un avion (6h50 ; 7h ; 7h10)
- Hélicoptère : 7h05-7h10 (hélice en fonctionnement)
- Survol d'un avion au-dessus du projet (7h)

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: LP2

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 11/02/2016

Mesure de bruit réalisée par : MQ

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 4h34 Heure d'arrêt : 5h04 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description : Voitures passant régulièrement sur la route devant l'aérodrome et vent dans les arbres

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres :

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages

complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations

comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

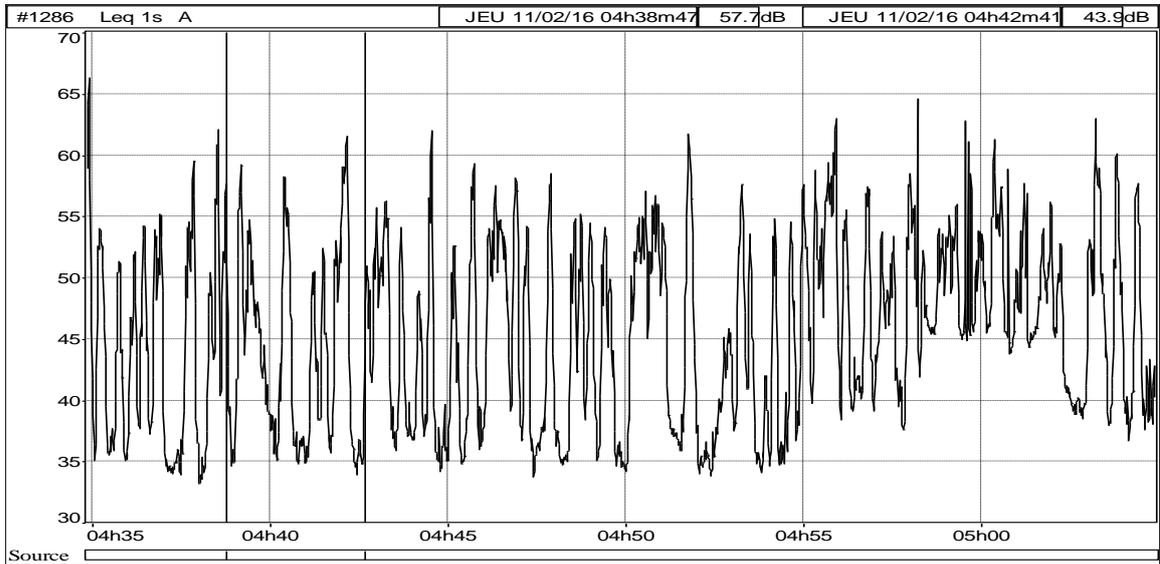
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait2							
Début	11/02/16 04:34:53							
Fin	11/02/16 05:04:53							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	51,1	33,2	66,3	35,6	45,3



Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: ZER - ambiant jour

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 6h04 Heure d'arrêt : 6h34 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres :

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventiennel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

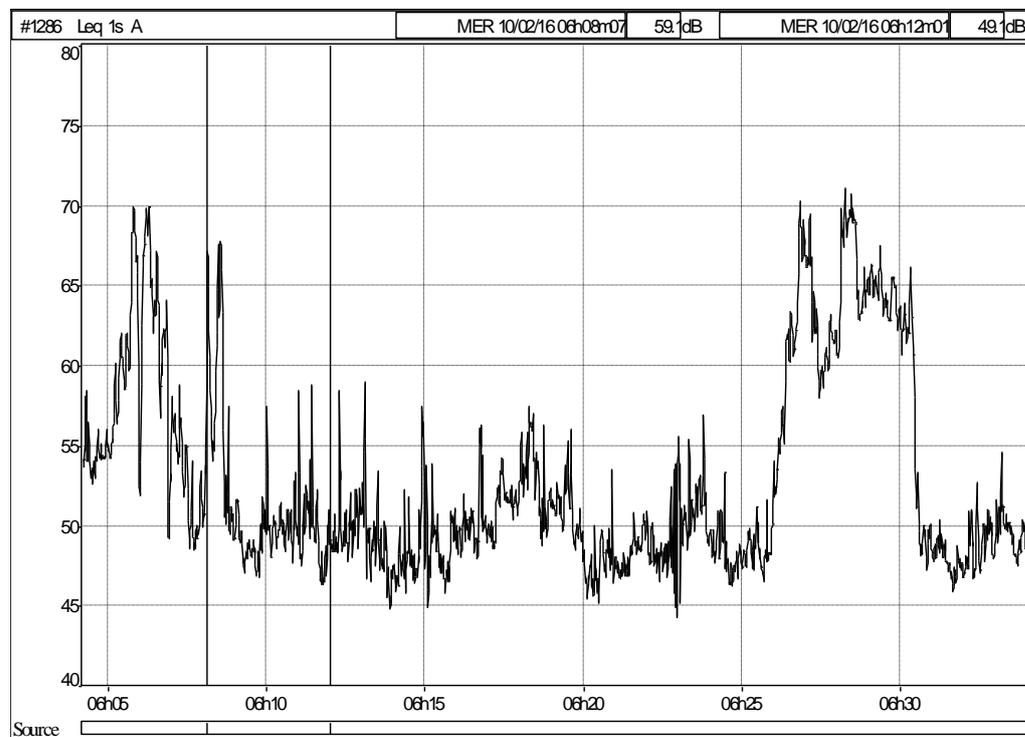
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait2							
Début	10/02/16 06:04:13							
Fin	10/02/16 06:34:13							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	58,7	44,3	71,1	47,3	50,0



6h05-6h10 : nombreux décollages d'avions

6h28 : hélicoptère en marche

Bruit de fond : circulation voitures sur rue Gervolino + activité dock

De nombreux passages de véhicules derrière le sonomètre (dans le parking du lotissement).

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: ZER - résiduel jour

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 17h01 Heure d'arrêt : 17h31 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,

Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,

Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;

- : atténuation forte du niveau sonore ;

Z : effets météorologiques nuls ;

+ : renforcement faible du niveau sonore ;

++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres :

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

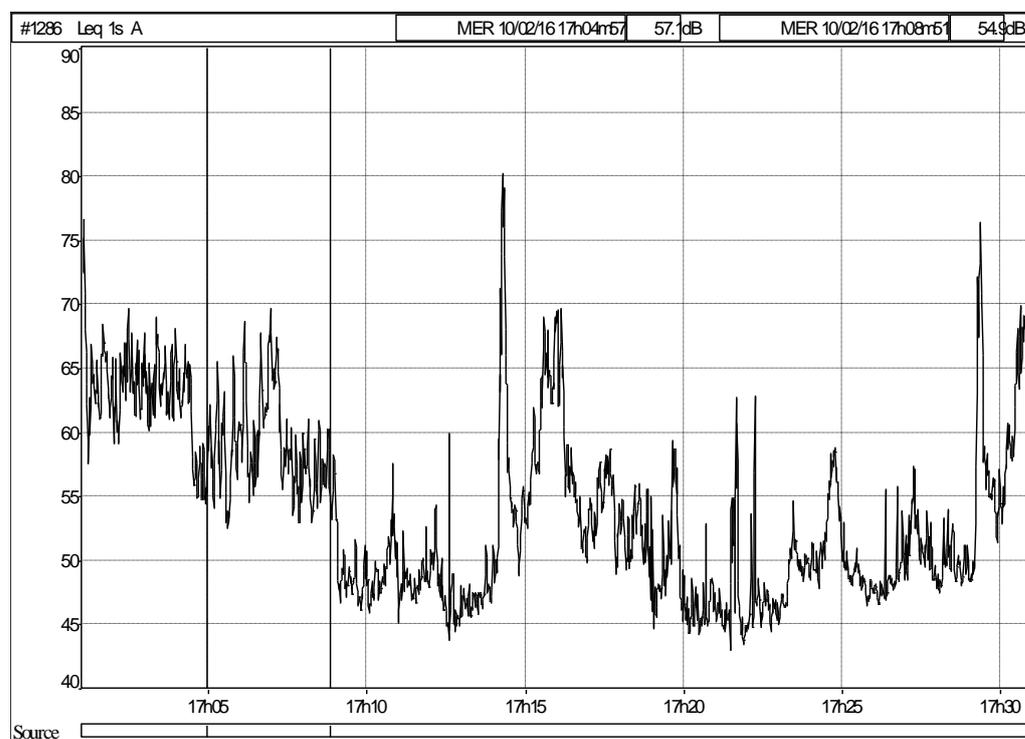
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait1							
Début	10/02/16 17:01:03							
Fin	10/02/16 17:31:03							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	60,6	43,0	80,2	46,5	52,5



Circulation :

- 17h13 : 1 voiture s'est garée devant le sonomètre ;
- 17h20 : démarrage d'une voiture depuis le parking où j'ai positionné le sonomètre ;
- Passages fréquents de voitures et motos dans le lotissement ;

Aérodrome :

- 17h01 ; 17h15 ; 17h29 : décollage d'un avion + préparation au décollage d'un autre avion ;
- 17h26 : survol d'un avion

Activités du lotissement :

- Conversation d'un petit groupe dans le lotissement + sono
- Aboiements chien

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: ZER - ambiant nuit

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 5h07 Heure d'arrêt : 5h37 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres :

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

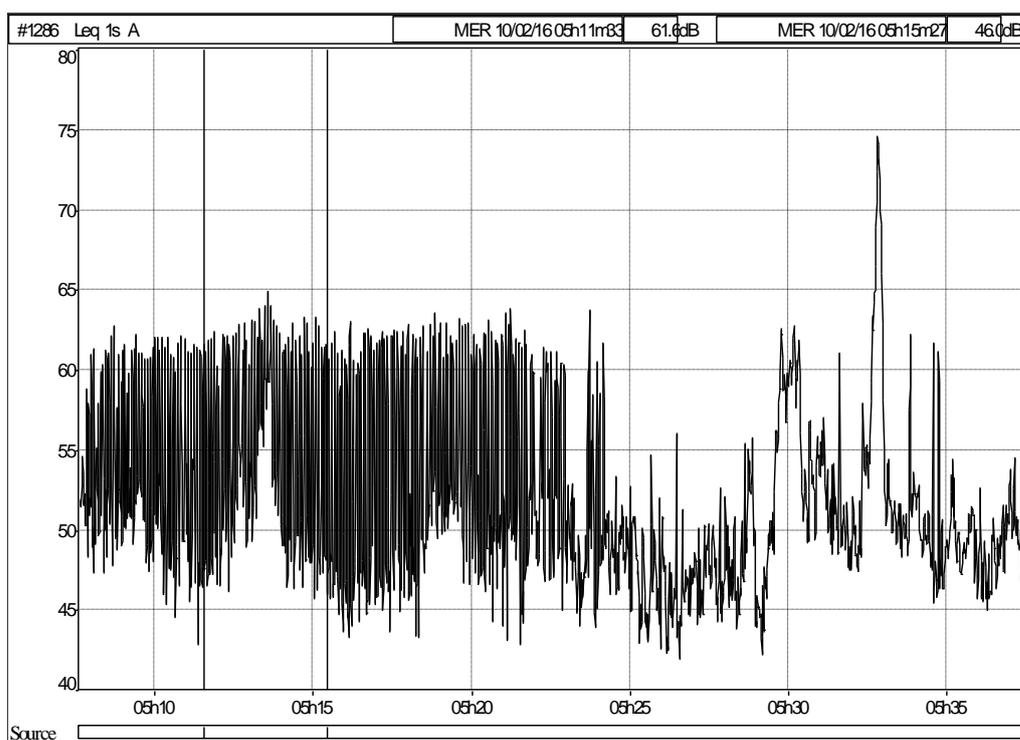
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait1							
Début	10/02/16 05:07:39							
Fin	10/02/16 05:37:39							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	56,6	41,9	74,6	46,0	50,3



Camion en déchargement au lancement de la mesure de bruit.

Chants des oiseaux.

Bruit de fond : véhicules + aéroport.

Bruits ponctuels :

- 5h13 : passage véhicule derrière le sonomètre (dans parking du lotissement) ;
- 5h29 : 1 personne s'est approchée du sonomètre (curieux) ;
- 5h35 : décollage avion ;
- 5h35-40 : début activités dans le lotissement (cri bébé, etc.)

Fiche de mesure de bruit

Généralités

Mesure n°: ZER - résiduel nuit

Mesure pour : Limite de propriété ZER ambiant ZER résiduel

Date : 10 février 2016

Mesure de bruit réalisée par : A.BASTONERO

Type d'appareil : Sonomètre expert de classe 1

Période : Diurne Nocturne En semaine En we Jour férié

Heures ouvrables En dehors des heures ouvrables

Heure de démarrage : 4h20 Heure d'arrêt : 4h50 Durée de mesurage : 30'

Conditions météorologiques

Ciel : Dégagé Nuageux

Vents : Portant Peu portant Travers
 Contraire Peu contraire

Vitesse : Faible voir nulle (Aucun mouvement dans les arbres, les fumées des usines s'élèvent verticalement) Vitesse < à 1 m/s,
 Moyenne (Les feuilles bougent, les fumées sont déviées de leur trajectoire) Vitesse comprise entre 1 m/s et 3 m/s,
 Fort (Les grandes branches des arbres bougent, les drapeaux se déploient, sifflement) Vitesse > à 3 m/s.

Sol : Sec (pas de pluie dans les 10 derniers jours)

Humide (4 à 5 mm de pluie dans les dernières 24 heures)

Autres :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

-- : atténuation très forte du niveau sonore ;
 - : atténuation forte du niveau sonore ;
 Z : effets météorologiques nuls ;
 + : renforcement faible du niveau sonore ;
 ++ : renforcement moyen du niveau sonore.

U1 : vent fort (3 m/s à 5 m/s) contraire au sens source-récepteur ;

U2 : vent moyen à faible (1 m/s à 3 m/s) contraire ou vent fort peu contraire ;

U3 : vent nul ou vent quelconque de travers ;

U4 : vent moyen à faible portant ou vent fort peu portant (~ 45°) ;

U5 : vent fort portant.

T1 : jour et fort ensoleillement et surface sèche et peu de vent ;

T2 : mêmes conditions que T1 mais au moins une est non vérifiée ;

T3 : lever du soleil ou coucher du soleil ou (temps couvert et venteux et surface pas trop humide ;

T4 : nuit et (nuageux ou vent)

T5 : nuit et ciel dégagé et vent faible.

Localisation

Localisation du récepteur :

Distance entre la source et le récepteur : inférieure à 40 m supérieure à 40 m

Typologie : Habitation individuelle Habitation collective Bureau ERP
 Industrie Terrain nu Commerce Autres

Conditions de mesure :

Bruit intérieur oui non

Description :

Bruit extérieur oui non

Description :

Bruits particuliers :

- Voiture / camion / bus / camion poubelle
- Conversation / cri / parole
- Musique / radio / télévision
- Climatisation / installation d'arrosage automatique
- Oiseaux / chiens
- Feux d'artifices / tirs de mine
- Industrie
- Autres :

Calibrage

Calibrage avant mesure : 93,9

Calibrage après mesure : 93,9

Leq moyen observé avant mesure sur 1 mm :

Conditions de mesurage

Conventionnel

A l'intérieur des immeubles (source extérieure ou intérieure)

Centre de la pièce – 1 m des parois – 1,5 m des fenêtres – 1,2 à 1,5 m du sol

Fenêtre ouvertes ou fermées suivant conditions d'occurrence – portes fermées

A l'extérieur (source extérieure)

A l'intérieur des limites de la propriété exposée aux bruits – Si nécessaire mesurages complémentaires peuvent être effectués en limite de propriété des installations comportant les sources de bruits

en limite de propriété (1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante)

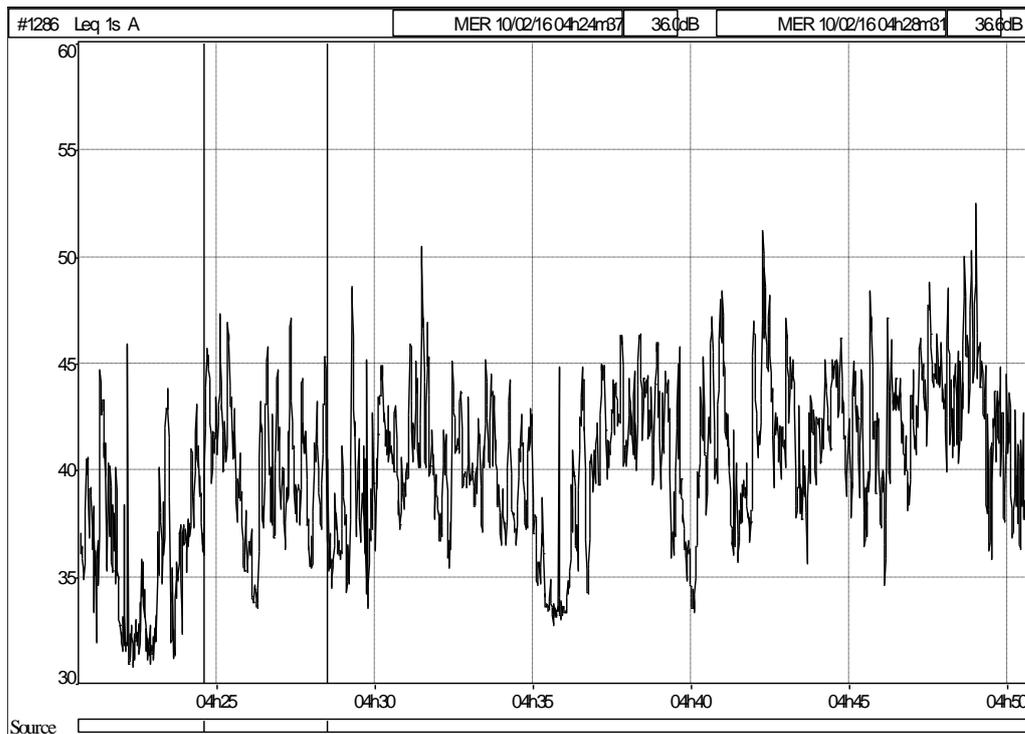
en façade d'immeuble (2 m en avant des façades ou toiture – 1,2 à 1,5 m au-dessus du niveau)

Spécifique

1,2 à 1,5 m au-dessus du sol – 1 m de toute surface réfléchissante

Résultats

Fichier	dBTrait1							
Début	10/02/16 04:20:43							
Fin	10/02/16 04:50:43							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
#1286	Leq	A	dB	41,8	30,8	52,5	35,0	40,3



Bruits environnementaux « naturels » : oiseaux, grillons, geckos.

Bruit de fond : circulation véhicules sur la rue Gervolino.

Passages ponctuels de véhicules (au sein du lotissement).

A 4h45 : sirène au niveau du dock.